



Dans la rue le 9 octobre ***Vent debout, face au « CAP 22 »***

Action publique 2022 est une démarche soi-disant initiée pour réformer le service public sur ses 3 versants et l'améliorer.

Une démarche, en fait, purement dogmatique et comptable :

- pour réduire les dépenses publiques en supprimant, en mutualisant les services de proximité les éloignant ainsi des citoyens au prétexte de numérisation.
- pour réduire le nombre de fonctionnaire (moins 120 000 postes sur les 3 versants de la Fonction publique à l'horizon 2022).
- pour réduire le service public à sa plus simple expression, en externalisant ou abandonnant des missions ... et des agents ...

Action publique 2022 fait l'objet d'un rapport demandé à une commission créée sur mesure « CAP22 » réminiscence de la commission ATTALI grande inspiratrice du projet politique Fonction publique actuel, rapport dont la publication est sans cesse repoussée dans le temps.

Dans ce cadre, le gouvernement lance 4 grands chantiers pour « refonder le contrat social avec les agents » dont l'objectif est de fourbir les outils pour aider au démantèlement des services, « déprotéger » les fonctionnaires et anéantir le service public républicain.

Au final, un rapport qui ne sort pas, mais dont on connaît tout, car il est l'exact reflet des 4 chantiers de la Fonction publique.

Les chantiers Fonction publique sont à peine ouverts à concertation que, déjà le Premier Ministre publie 2 circulaires le 24 juillet, qui commandent aux Ministères et aux Préfets de mettre en œuvre « démolition 2022 ».

Pour notre ministère, dans un contexte de poursuite de réduction des effectifs, c'est la remise en cause :

- des DDT(M), par de la mutualisation à la carte des services départementaux sous l'égide des préfets avec redéploiement et probablement « accompagnement social » (vers la porte) des agents qu'on ne pourra pas réemployer.
- des DREAL, DEAL, de la DRIEA et des Directions d'Administration Centrale qui seraient dépossédées de leurs prérogatives par le transfert des missions ministérielles, directement vers les Préfets de département conduisant à l'affaiblissement ou la disparition des services ministériels.
- du service public des routes (8000 agents) par la privatisation des DIR.
- du service technique des ministères, le CEREMA, qui continue à subir des suppressions massives de postes comme à VNF et, est menacé par les réorganisations structurelles du ministère concernant les DIR et le projet de création d'une Agence Nationale de la Cohésion Territoriale.

Action Publique 2022 :

- c'est l'annonce de la fin du recrutement de fonctionnaires, au profit de CDD sous contrat de missions et l'avènement des agents publics sans droit tributaires des humeurs de leur hiérarchie.
- c'est la déconcentration et la remise en cause des prérogatives des CAP et CCP qui deviendraient de simples instances de recours.
- c'est la fusion absorption des CHSCT dans les CT.
- c'est l'arbitraire de la gestion de la carrière des agents par leur chef de service direct (mobilité, promotion et avancement d'échelon), dans un contexte salarial contraint donc restreint.
- c'est la reconduction « sociale » des agents « vers la sortie » dans un contexte de diminution constante des postes.

Enfin, « gâteau sur la cerise », la velléité de contre-réforme des retraites par points. Une pension non plus calculée sur les 6 derniers mois, mais sur la carrière complète avec un point fixé selon le contexte économique, il s'agit d'un recul considérable des niveaux de pension (-20, -30 ou même -50% pour le public comme pour le privé).

La retraite par point c'est le travail sans fin !

Rien n'est inéluctable, mais la mobilisation de tous est nécessaire !

Alors le 9 octobre faites un choix salutaire, celui d'être en grève et dans la rue !

FO défend et revendique :

- la préservation des missions, des services du ministère (DIR, DIRM, DDT(M), DREAL, DEAL, DRIEA, en Administration Centrale, ...) et des établissements publics rattachés (VNF, CEREMA ...),
- l'arrêt des suppressions d'emplois,
- les recrutements statutaires dans les services,
- la création de postes statutaires pour répondre enfin aux besoins de service public,
- une réelle revalorisation de la grille de salaire,
- l'augmentation de la valeur du point d'indice de 16 %,
- l'abrogation du jour de carence,
- l'amélioration, la défense et la pérennisation du Code des pensions civiles et militaires,
- le maintien des CHSCT et des compétences des CAP,
- la compensation pérenne de la hausse de la CSG.

**Tous ensemble en grève
et en manifestation le 9 octobre !
Nous disposons de la force du plus grand nombre !**

MTES - MCT / Permanence SNP2E-FO

Plot I – 30, passage de l'Arche 92055 LA DÉFENSE CEDEX 04

Téléphone : 01 40 81 24 20 - Télécopie : 01 40 81 24 13

Mél : fo-snp2e.syndicats@i-carre.net - Site Internet : <http://www.snp2e-fo.syndicat.min-e2.fr/>